



الشركة الجزائرية للخبرة و المراقبة التقنية للسيارات SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'EXPERTISE ET DE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AVIS D'APPEL À CONSULTATION N°02/2026

(Numéro d'identification fiscale (NIF) 099816000305882)

La Société Algérienne d'Expertise et de Contrôle Technique Automobile (SAE-EXACT) lance une consultation, ayant pour objet la sélection d'une entreprise en vue de prendre en charge les travaux d'aménagement du nouveau local SAE EXACT de CONSTANTINE Antenne ALI MENGJELI (2^{ème} Local).

I-Conditions d'éligibilité :

Sont concernés par la présente consultation uniquement les entreprises ayant un certificat professionnel exerçant comme activité principale en travaux de bâtiment **Catégorie 02 et plus.**

II- Lieu de retrait du cahier des charges :

Les entreprises intéressées par la présente consultation, sont invitées à retirer le cahier des charges, contre paiement d'un montant non remboursable de trois mille dinars algériens (3 000.00 DA) à l'adresse suivante :

Centre d'expertise SAE-EXACT de Constantine
Zone Industrielle La Palma Bousouf
Tél : 0561424278
030318292

La présente consultation s'adresse aux entreprises ayant les capacités citées ci-dessous :

1. Capacités techniques :

- Expérience générale de l'entreprise : exécution des travaux de bâtiment réalisées durant les cinq dernières années (NB : les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, ou PV de réception définitive visée par le maître de l'ouvrage).
- L'encadrement prévu pour le projet : ingénieur, conducteur de travaux ou technicien supérieur en bâtiment (NB : les soumissionnaires doivent justifier leurs encadrements par les pièces administratives et réglementaires à savoir : diplôme et état nominatif CNAS ou DAS).
- Le matériel et équipement prévu pour l'exécution du projet : le matériel doit faire l'objet de justification par pièce telle que : factures, rapport d'expertise, contrat de location notarié ou état du commissaire-priseur de l'année courante.
- Délai d'exécution des travaux : le délai d'exécution est exprimé en jours calendaires.

2. Capacités financières :

Le soumissionnaire doit justifier d'un résultat positif dans chacun des trois (03) derniers bilans financiers, lesquels doivent être visés et certifiés par les services fiscaux compétents.

3. Capacités professionnelles :

Ayant un certificat professionnel exerçant comme activité principale en travaux de bâtiment « Catégorie 02 et plus ».

III- Les offres doivent comporter :

1. **Une offre Technique :** doit contenir les pièces citées dans l'article (07.1) du cahier des charges.
2. **Une offre Financière :** doit contenir les pièces citées dans l'article (07.2) du cahier des charges.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de la soumission ainsi que la mention : << Offre Technique>> ou << Offre Financière >>

Les deux enveloppes (l'offre technique et l'offre financière) doivent être insérées dans une troisième enveloppe extérieure, anonyme, remise par le centre d'expertise SAE EXACT de Constantine au moment du retrait du cahier des charges. Cette enveloppe devra obligatoirement porter les mentions suivantes :

« Consultation N° 02/2026 »
« Travaux d'aménagement du nouveau local SAE EXACT de Constantine
Antenne ALI MENDJELI- 2^{ème} Local »
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis »

Les offres doivent être envoyées ou déposées à l'adresse ci-après :

SAE EXACT
Sous-direction des Moyens Généraux
14, Route de Dely Brahim - Cheraga - Alger.

IV-Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être envoyées ou déposées au niveau de la **Sous-direction des Moyens Généraux** sise, au n°14, Route de Dely Brahim - Cheraga - Alger.

V-Date limite et heure limite de dépôt des offres :

La date du dépôt des offres est fixée le **30/04/2026** avant 12h00 (heure limite). La SAE-EXACT se réserve le droit de proroger ce délai, à tout moment, à condition d'en

aviser l'ensemble des soumissionnaires, par écrit, 48 heures avant la date et heure limite de dépôt des offres.

Les plis parvenus hors délai, sont restitués à leur titulaire sans être ouverts.

VI-Ouverture des plis et évaluation des offres :

L'ouverture des plis contenant les offres Techniques et Financières, aura lieu en séance publique le même jour que la date de dépôt des offres à treize heures (13h00), au siège de la Direction Générale de la SAE-EXACT, sise au n° 14, Route de Dély Brahim, Chéraga - Alger.

L'ouverture et le classement des offres ainsi que les réserves éventuelles formulées par les membres de la commission auront lieu le jour même à 13h00.

La présente consultation tient lieu d'invitation aux soumissionnaires, ayant retiré le cahier des charges et envoyé leurs soumissions, à assister à la séance d'ouverture des plis.

VII-Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis des offres.

SAE - EXACT
Mme. ABROUS Fadhila
Chargée de Mission au Niveau de la
Cellule Contrats et Affaires Juridiques

